



Bulletin d'adhésion **CHAR** au CNHR Année 2020/2021



Nom : H F
Prénom :
Né(e) le :
Téléphone fixe : Portable :
☞ Principale :
Code Postal Ville
@ (Obligatoire) :

LICENCE FEDERATION FRANCAISE CHAR A VOILE

Licence Char à voile (de 01/07/2020 au 30/06/2021)

Nouvel adhérent Renouvellement Primo Licence

Primo licence = Première licence prise entre le 01/01 et le 30/06)

N° licence (si déjà licencié) : Niveau pilote :

LICENCE COMPETITION Adulte : 98€

Type de char N° de Voile

LICENCE LOISIR Adulte : 69€

LICENCE JEUNE (moins de 18 ans) : 42€ (loisir ou compétition)

COURS CHARS NIVEAU 0 FORFAIT 10H 75€

Assurance facultative FFCV complémentaire Oui Non (Option 1 = 35€ et 2 = 50€)

!!Certificat médical obligatoire loisir et /ou compétition !!

Cf. prescriptions de la FFCV

+ ADHESION CLUB CNHR

Tarif : adulte : 64€ Jeune : 34€ Bénévole : 13€

Réduction Famille : voir tableau au verso :

Montant Total Licence + Adhésion :

Règlement

Espèces Chèque N°.....

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

à participer aux activités du CNHR et autorise les médecins à pratiquer tous les soins en cas d'urgence.

J'accepte d'abandonner le droit à l'image au bénéfice du CNHR.

Date

Signature du représentant légal

Règlement et vie en club

Je soussigné(e)

Participe aux activités du Club Nautique de Saint Hilaire de Riez et autorise les médecins à pratiquer tous les soins en cas d'urgence.

Accepte l'abandon du droit à l'image au bénéfice du CNHR.

J'ai pris connaissance des règlements du club et des activités et je m'engage à les respecter. (les règlements sont visibles sur le site du CNHR)

Date

Signature de la personne majeure

Information ouverture de la base cale B pour roulage

Souhaitez-vous être informé des ouvertures de cale B (Whatsapps)

Oui

Non



Club Nautique de Saint Hilaire de Riez

La vie associative est basée sur le bénévolat, chacun peut s'investir à différents niveaux et chacun peut trouver sa place. Nous recherchons des personnes volontaires pour nous aider à organiser des manifestations ou des compétitions, à ranger, nettoyer le matériel,... même que quelques heures, vous serez toujours les bienvenus n'hésitez pas à contacter le bureau.

Primo Licence : La souscription au club en cours d'année ne permet pas de remise sur le tarif de l'adhésion. Seul le tarif de la licence pourra varier en fonction de la fédération et des dates de prise de licence.

Une seule adhésion au club est nécessaire si vous souhaitez pratiquer de la voile et du char à voile

	<i>Tarif Adhésion CNHR Famille</i>				
	0 adultes	1 adulte	2 adultes	3 adultes	4 adultes
0 enfant		64	115	173	230
1 enfant	34	88	146	203	261
2 enfants	61	119	175	234	292
3 enfants	92	149	207	265	322
4 enfants	122	180	238	295	353
5 enfants	153	211	268	326	383

Merci de nous transmettre les documents ci-dessous :

- Bulletin d'adhésion rempli et signé accompagné de votre règlement.
- Certificat médical obligatoire

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Licence loisir / compétition



La Commission Médicale Nationale de la FFCV :

- Rappelle** que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat, seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaire et seul responsable de l'obligation de moyen
- Précise**
 - que le contenu de l'examen doit tenir compte des conditions spécifiques de pratique du char à voile (température ambiante, humidité, sable, vibrations)
 - que les demandes de surclassement doivent être accompagnées du dossier administratif correspondant
- Conseille:**
 - de tenir compte des pathologies dites de « croissance » et des pathologies antérieures,
 - de consulter le carnet de santé,
 - de vérifier plus précisément au niveau de l'appareil locomoteur : rachis, ceintures, genoux, pieds, en s'aidant si nécessaire de radiographie.
- Insiste** sur les contres indications à la pratique du char à voile : toute pathologie susceptible de s'aggraver au cours de l'activité sportive et/ou de compromettre la sécurité,
- Préconise:**
 - une mise à jour des vaccinations,
 - un bilan dentaire annuel,
 - des explorations cardio-vasculaires éventuelles, adaptées aux facteurs de risques et à l'âge du pilote
 - une surveillance biologique élémentaire à partir de 40 ans,
 - un examen visuel.

se tient à votre disposition

pour toute demande ou précision particulière, pour tout litige ou avis dans l'intérêt ultime du pilote :

FFCV
Bâtiment IGESA 2, chemin d'exploitation 91220 LE PLESSIS PATE
Tel : 01 60 84 17 71 ffcvc.secretariat@gmail.com
commission médicale : ffcvc.medecin@gmail.com

CERTIFICAT MEDICAL (validité trois ans maximum)

Les dispositions du code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ainsi que par le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Je soussigné(e), Docteur.....
certifie avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom

né(e) le :

et certifie que son état de santé ne contre indique pas
la pratique du char à voile, y compris en compétition

Fait le/...../..... , à.....

Signature et cachet lisible du médecin

Demande de surclassement (pour les mineurs concernés) :

Je certifie, également que

Prénom/NOM:.....
présente un état de santé compatible avec une demande de
surclassement dans sa catégorie d'âge immédiatement
supérieure.